

AFFICHÉ
DU 2/10 AU 10/10

Conseil municipal du jeudi 26 septembre 2019,

Compte – rendu

Secrétaire de séance : M. Laurent BELSOEUR

DOSSIERS	DECISION
<p>AJOUT et RETRAIT DE POINTS à L'ORDRE DU JOUR : Rapporteur : M. le Maire Demande d'ajout et retrait de dossiers à traiter en conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vote tarifs du repas des aînés • Information élargissement régie municipale • Délibération transformée en information concernant accord de principe d'audit • Retrait dossier SIVU Ruisseau de la loge 	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>FINANCES – DM 2 et 3 Rapporteur : Madame BESSON adjointe en charge des Finances</p> <p>Décision modificative pour – 5697.60€ AU C/458121 et + 5697.60€ au c/458112 Décision modificative suite à la mise à jour de l'état de l'actif : voir annexe</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>FINANCES – Logement rue des Châtaigniers Saint Jean de Linières – convention et loyer Rapporteur : Mme Besson adjointe en charge des Finances Bail de location à compter du 6 juillet 2019 d'un loyer mensuel de 650 €, révisable sur l'indice IRL connu à la date de signature du bail. Le montant de garantie est équivalent à un loyer mensuel. Il est précisé la reprise possible du logement en cas d'urbanisation du quartier.</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>PERSONNEL COMMUNAL – création suppression d'emploi dans le cadre d'avancement de grade Rapporteur : M. le Maire</p> <p>Proposition de suppressions d'emplois : 3 ATSEM principaux 2^{ème} classe et création de 3 postes d'ATSEM principaux de 1^{ère} classe (29.81/35 ; 33.50/35 ; 28/35) : Suppression de 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe et création de 2 adjoints administratifs principaux 1^{ère} classe à temps complet</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>PERSONNEL COMMUNAL – Ecole – périscolaire – emplois à durée déterminée Rapporteur : Mme Dulac Adjointe à l'enfance Présentation des contrats pour le service périscolaire (voir annexe)</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>

<p>VIE SCOLAIRE – signature convention d’objectifs et de financement avec la CAF - 3 conventions Rapporteur Mme Dulac Adjointe à l’enfance</p> <p>Autorisation de signature des conventions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention ALSH (accueil extrascolaire) - • convention APS – • Convention TAP (aide spécifique rythmes scolaires ASRE) <p>(financement à hauteur de 0.54€ de l’heure en prestation de service)</p>	<p>Adopté à l’unanimité</p>
<p>URBANISME – ZAD POLARITE OUEST – réserves foncières communales – ZAD dite « polarité ouest prorogation Rapporteur M. Chausseret maire délégué</p> <p>Prorogation de 6 ans de la Z.A.D. polarité ouest , réalisée conjointement avec A.L.M.</p>	<p>Adopté à la majorité et 2 oppositions</p>
<p>VOIRIE – DGF – recensement des voiries Rapporteur M. Bouvet conseiller délégué en l’absence de M. Bessonneau La D.G.F. est calculée sur la base de la longueur de voirie communale des 2 communes historiques.</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>VOIRIE – DGF 2020 – classement des voiries dans le domaine public communal Rapporteur M. Bouvet conseiller délégué en l’absence de M. Bessonneau Classement de la voirie communale dans le domaine public les rues suivantes sur la Commune historique de St Léger des Bois :</p> <p>rue du Grand Cavier, rue du Bon Coing, allée des Abeilles, Allée Potagère, Chemin des Ecoliers, sentier des Coccinelles, rue du Bourdon, rue du Hérisson, rue du Bourdonnier, allée de la Voile.</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>VOIRIE – travaux ralentisseurs et quais de bus RD105 – notification à l’entreprise Rapporteur M. Badeau Adjoint en charge du patrimoine naturel Réalisation de plateau ralentisseur et quais de bus et travaux d’entretien. Entreprise Eurovia retenue pour un montant de marché de 83 369. 60 €ht</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>VOIRIE – travaux réfection trottoirs –lotissement la Roche – notification à l’entreprise Rapporteur M. Bouvet conseiller délégué en l’absence de M. Bessonneau Le montant du marché est attribué à TPPL pour 234 890.00 €ht Réunion des riverains le 7 octobre 2019 à 20h30</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – ALM présentation rapport des déchets Rapporteur M. Le Maire</p> <p>Le Conseil Municipal donne acte de la présentation du rapport « déchet » de l’année 2018</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – SIVU RUISSEAU DE LA LOGE – intégration du résultat Rapporteur Mme BESSON – adjointe en charge des Finances</p>	<p>Point reporté</p>

<p>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – règlement intérieur du conseil municipal Rapporteur : M. Le Maire</p> <p>Le règlement intérieur a fait l'objet d'une observation concernant les références du CGCT concernant la composition de la Commission d'appel d'offres. La C.A.O. est régie par les articles L1414-2 et L 1411-5 du CGCT pour les communes de plus de 3500 habitants</p>	<p>Adopté à la majorité et 2 abstentions</p>
<p>CULTURE – subvention annuelle association 24x36 Rapporteur : Mme Besson adjointe en charge des Finances en l'absence de Mme Marionneau</p> <p>Demande de subvention de 100 € : elle est prévue au compte 6574 du budget 2019, sur les provisions inscrites au BP.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>COMMUNICATION – agenda 2020 – encarts publicitaires Rapporteur : M. Rasoamanana adjoint en charge de la communication</p> <p>Reconduction de l'agenda communal et des encarts publicitaires : Tarifs ½ page (90 €ht) et 1/3 page (60€ht) Contact des entreprises à venir</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>
<p>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Angers Loire Métropole – Alter Public – augmentation du capital et modification de la composition du Conseil d'Administration Rapporteur : M. Chausseret Maire délégué</p> <p>Approbation pour augmentation du capital qui passe de 350 000€ à 370 000€ et pour modification du nombre d'administrateurs de 17 à 18 administrateurs , d'approuver la modification de l'article 14 des statuts d'Alter Public avec suppression du droit préférentiel de souscription et donner pouvoir au représentant de la Commune à l'assemblée générale des actionnaires.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>ANIMATION SOCIALE DU TERRITOIRE – CLIC « Aînés Outre Maine » désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger au conseil d'administration du SIVU et CIAS Rapporteur Mme Le Gall en charge de la vie sociale</p> <p>Désignation d'un titulaire : Mme Le Gall et d'une suppléante : Mme Grimault</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>ANIMATION SOCIALE DU TERRITOIRE – Conseil des Aînés – accord de principe pour son élargissement et mode de fonctionnement Rapporteur Mme Le Gall en charge de la vie sociale</p> <p>Elargissement à la commune nouvelle du conseil des sages</p>	<p>Adopté à la majorité et 3 abstentions</p>
<p>ENFANCE JEUNESSE – CME – accord de principe et désignation des Elus référents Rapporteur Mme Le Gall en charge de la vie sociale</p> <p>Accord pour la mise en place du Conseil Municipal des Enfants au sein de la Commune Nouvelle, accompagnée par l'animatrice du CSI. Proclamation des résultats des élections prévue le 16 novembre</p>	<p>Adopté à la majorité et 1 abstention</p>

Dans le cadre de la dissolution du Syndicat (SIVU Ruisseau de la Loge) il y a lieu d'intégrer au compte de résultat en recettes 55.86 € au titre des résultats antérieurs.	
Poursuite de l'analyse pour un audit sur le fonctionnement du service de restauration et du service production de repas. Rapporteur Mme Besson adjointe en charge des Finances information	
VIE SOCIALE – tarif repas des aînés à l'espace Galilée Rapporteur Mme Le Gall en charge de la vie sociale <ul style="list-style-type: none"> • 7 € pour les plus 70 ans • 20 € pour les moins 70 Repas des aînés le 30 novembre 2019 – Régie de recettes élargie aux manifestations organisées par la collectivité	Adopté à la majorité et 1 abstention
Approbation des comptes rendus du 26 juin et 4 juillet 2019	Adopté à l'unanimité
Décision prise dans le cadre de la délégation de l'article L 2122-22 du CGCT : aucune	

Sans observations la séance est levée à 22h30

Le Maire,



Franck POQUIN

Annexe 1**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019****CORRECTION DES IMPUTATIONS COMPTABLES.**

Dans le cadre de la création de la commune nouvelle et afin de mettre à jour l'état d'actif, il a été procédé à des rapprochements entre les actifs tenus par chaque commune historique et l'état de l'actif tenu par la Trésorerie.

Après vérification, il convient de rectifier l'imputation budgétaire de certains biens.

Ces modifications d'imputation constituent des opérations d'ordre non budgétaires.

1) Compte 2116 Cimetière

	Cpte D'origine	Intitulé	N° INV	Date	Montant	A transférer dans cpte
SLB	2128	Colombarium	SLBA2005-59-2128	19/08/2005	1 310,10	2116
SLB	2128	Cimetière	SLB18bis	10/06/1996	1 459,12	2116
SLB	2128	Voirie Cimetière	SLB294	14/09/2004	8 880,90	2116
SLB	2188	Cavernes	SLB55922	2011	2 302,83	2116
SLB	2188	Cimetière	424		4 830,20	2116
SJL	2151	Mur Cimetière	2010-05	2010	2 388,41	2116
SJL	2151	Ossuaire	2006-06	2006	780,00	2116
SLB	21316	Equipement Cimetière	SLB191	31/10/2000	1 634,58	2116
				Total	23 586,14	

2) Compte 2128 Autres agencements et aménagement de terrain

« A l'exception des plantations d'arbres et d'arbustes comptabilisées sur les comptes 2121, 21721 et 2221, les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables »

2121 : Plantations d'arbres et d'arbustes

	Origine	Compte 2128	N° INV	Date	Montant	A transférer ds cpte
SJL	2121	PLANTATIONS 2000	SJL169	31/12/1899	1 576,96	2128
SJL	2121	AMENAGT TERRAIN	SJL178	30/01/1900	74 804,10	2128
SJL	2121	PLANTATIONS A 11	SJL2006/04	04/01/1900	3 697,61	2128
SJL	2121	PLANTATIONS 2002	SJL202	31/12/1899	6 884,44	2128
SJL	2121	PLANTATIONS 2003	SJL233	31/12/1899	2 609,26	2128
SJL	2121	AMENAGT PAYSAGER FORET 4	SJL244	30/01/1900	101 539,27	2128
SJL	2121	PAYSAGER PLATEAU FORETRIE	SJL257	30/01/1900	3 888,1	2128
SJL	2121	PLANTATION CROIX DE LORRAINE	SJL301	30/01/1900	304,37	2128
SJL	2121	HYDROGREEN	SJL303	30/01/1900	548,56	2128
SLB	2121	PROPRIETES AGRICOLES 1996	SLB22bis	10/06/1996	1597,1	2128
SLB	2121	PLANTATIONS 1997	SLB95	29/04/1997	27 586,38	2128
		TOTAL			225 036,15	

3) Compte 2182 Matériel de transport

	Origine	Intitulé	N° INV	Date	Montant	A transférer ds compte
SJL	2188	Camionnette Fiat Doblo	2009-10	2009	12 754,00	2182
SJL	2188	Tracteur John Deere	2006/16	03/10/2006	62 670,40	2182
				Total	75 424,40	

Nom animateurs	Site	Nature des fonctions	Nbre heures /semaine école	IB
NICOULEAUD Marine	SJL/SLB	Cour/TAP/APS/	6.42h /semaine en CDD	348
BOURGEAIS CHUPIN Ludivine	SJL	TAP/APS/ALSH	21h en contrat aidé, lissé sur l'année	PEC
MICHENEAU Alizée	SJL/SLB	Mercredi alsh/ cour/Ménage cantine/TAP/APS	30.75h en CDD	348
GLEMAS Alexandre	SJL	ALSH Mercredi/ TAP/APS	21.91h en CDD	348
HAPPI Boris	SJL	Cour/TAP/APS/	15.16h en CDD	348
ARIES Thomas	SLB/SJL	APS/cour/TAP/ALS H mercredi vacances	23.24h en contrat aide lissé sur l'année	PEC
ONILLON Corentin	SLB/SJL	TAP/cour/APS/ALS H vacances	20H en contrat aidé lissé sur l'année	PEC
RATTORAY Corentin	SJL	Cour, TAP / APS	15,91h en CDD	348
LOPEZ Isabelle	SLB	Service cantine/APS midi soir/TAP/	35h en CDD	348
SEINCE Luidgina	SJL	TAP/APS/ALSH mercredi vacances	23.13h en contrat aidé, lissé sur l'année	PEC
HUCHET Marie	SJL	Cour/ APS	14.66 h en CDD	348
MOREAU Mathilde	SJL	APS	3h en CDD	348

Les contrats aidés PEC (parcours emploi compétences) sont acceptés sous réserve de la réglementation en vigueur

Motif évoqué : répondre à la mission de service public et d'intérêt général, Niveau de recrutement des animateurs :IB 348 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation territorial,

Contrats aidés PEC : sur la base du SMIC

M. le Maire ou son Adjointe est autorisé (e) à signer l'ensemble des contrats et avenants, pendant l'été et si besoin à recruter pour les postes vacants.